VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

D'une Encoignure d'Affaires

Et de Cottages Doubles

Dans le Quatrième District.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er avril 1905 et signé le 25 avril 1905, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Caroline Gerber, femme de Léonard Rinehart et Léonard Rinehart vs Margaretha Rieder et als No 75 798 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° L'enseigne d'affaires des rues Sixième et Chippewa, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant marquis 4 chambres à coucher, hangar etc., Nos 2857 et 2859 rue Chippewa.

Le cottage double en bois à un étage Nos 711 et 713 rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Le cottage double en bois à un étage Nos 715 et 717, rue Sixième, contenant trois chambres de chaque côté.

Les trois bâtisses ci-dessus sont sur deux certains lots de terre ayant ensemble 50 pieds de front sur la rue Sixième, entre les rues Chippewa et Washington, désignés par les nos 1 et 2 mesurant chacun 25 pieds 9 pouces de front sur la rue Chippewa sur 120 pieds 6 pouces de profondeur, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Chippewa et Sixième.

La propriété ci-dessus sera vendue séparément d'après l'arpentage et plan établis au moment de la vente. Un tiers comptant, balance en 1 et 2 ans.

2° Le cottage double en bois à un étage, Nos 717 et 719 rue Septième sur un certain lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Septième, Sixième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre C sur un plan fait par D. M. Brosnan, député-voyer de cette ville, en date du 24 mars 1895, et mesurant d'après lui 51 pieds 32 pieds 11 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles 1 pied 2 pouces et 4 lignes de sa façade sur la rue Septième sur 48 pieds de profondeur, un pied 2 pouces et 4 lignes semblables de façade à la rue Sixième sur 48 pieds de profondeur du côté adjacent sur le côté le plus rapproché de la rue Annonciation, formant une aile commune pour son usage et celui dudit lot sur son côté le plus rapproché de la rue Annonciation.

Ces propriétés sont d'un bon placement pour la personne de moyens modérés, car elles sont toujours en demande par des locataires respectables.

Conditions — Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.

A. Hero, J. E. Fisher, avocats.

30 avril—30—mai 7 14 21 28—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Bon Cottage Double

Sur un grand lot de terre.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 1er juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 avril 1905 et signé le 27 avril 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire de Mme Caroline Gerber, femme de Léonard Rinehart, et Léonard Rinehart vs Margaretha Rieder et als No 75 843 du dossier de la dite Cour, la propriété ci-après décrite propriété, à savoir :

Le bon cottage double, Nos 725 et 727 rue Septième, sur un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Septième, Chippewa et Annonciation, désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage par D. M. Brosnan, député voyer de ville, le 24 mars 1905, et mesurant d'après ceux 39 pieds 6 pouces de face à la rue Septième sur 127 pieds 2 pouces de profondeur, 1 pied 7 pouces 6 lignes de face à la rue Septième sur 48 pieds de profondeur sur son côté le plus près de la rue Chippewa avec la même façade à la rue Septième de 1 pied 7 pouces et 6 lignes et 48 pieds de profondeur sur le côté le plus près de la rue Chippewa étant formé dans une allée commune pour son usage et celui dudit lot contigu sur le côté vers la rue Chippewa. Un placement qui paiera.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1905 devant être assumées par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

A. Hero et J. E. Fisher, avocats.

30 av—30—mai 7 14 21 28—juin 1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de A. C. Stuart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76 108—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont et peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas J. Hodgins exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—John P. Sullivan, H. W. Robinson, avocats. 17 mai—17 21 26

Succession de Mme Emily Gouge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,686 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 2me compte provisoire présenté par Robert E. Rougelot, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Cage Baldwin & Gratitte & Gus J. Rieas, avocats.

16 mai —16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 8 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 mai 1905, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans la succession de Helen C. Haney, No 46,375 du dossier de la dite Cour la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Iberville (autrefois Dauphine), Bourbon, Bienville et Canal, mesurant en mesure américaine 32 pieds 9 pouces de face à la rue Iberville (autrefois Dauphine) sur les quatre côtés ou même de profondeur entre lignes parallèles ladite façade mesurant comme ci-dessus sur la ligne de la propriété nouvellement appartenant à Nicholas Hecy et courant vers la rue Bourbon (ou qu'en quelle arrive à la ligne la séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un an en un crédit de un et deux ans, par billet ou billets garantis par hypothèques spéciales et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent comptant en deposit en cas de grosse pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur en portant des billets et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de Ville dues et exigibles en 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente. L'acte de vente pardevant J. D. Tajan, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Hy Chiapella, avocat.

7 mai—7 14 21 28 — juin 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Producti Cottage Simple

1312 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin.

Contenant 4 chambres et cuisine, citerne, grande entrée sur le côté, le tout briqueté.

MARDI, le 30 juin 1905, il sera vendu par JAS A. BRENNAN, Encanteur Bureau 733 rue Union, — à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division E le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Veuve H. Hanewinkle, No 76,080, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Franklin et Tréme, désigné par le No 3 sur le plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 13 septembre 1858, et déposé pour référence comme plan No 50 du livre de plans No 1, en l'étude de Charles E. Fortier, ancien notaire dans cette ville; lequel dit lot de terre mesurant 21 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Conti sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, courant dans le fond à une allée commune de 5 pieds de large s'ouvrant sur la rue Franklin.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Robt Légier, notaire.

18 mai—18 21 28—juin 4 11 18 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

George Dedds vs Ferdinand Carrère.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 21,025. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 27me jour de mai 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir :—Un lot de meubles de maison et réfrigérateur, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant.—WM J. BEADY, constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—Boatner & Mahon avocats pour le demandeur. 16mai—16 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Thos. J. Duggan vs Jon. V. Scott.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19 814—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le premier district de cette ville, le LUNDI 12me jour de juin 1905, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir —

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Claiborne, les rues Première, Deuxième et Derbigny, ilet No 411, ancien No 49, sur un plan fait par Louis H. Pilié, voyer, daté le 13 avril 1859, et déposé en l'étude de E. Bouny, un notaire en cette ville et lequel lot est désigné par le No 5 sur ledit plan et commençant à une distance de 96 pieds 6 pouces de l'enseigne de l'avenue Claiborne et de la rue Deuxième et mesurant 32 pieds à l'avenue Claiborne sur 124 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions — Comptant. Wm J. BEADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Paul W. Maloney, avocat pour le demandeur

16 mai—16 21 28—juin 4 11

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Sixième District.

Une Rare Occasion pour Placeurs et Spéculateurs!

COTTAGES, SIMPLE ET DOUBLES.

No 2230 RUE CALHOUN

Nos 2958-60 RUE TCHOUPITOULAS.

Nos 2950-52 RUE TCHOUPITOULAS.

No 2509 RUE CONSTANCE.

Dans l'affaire de MICHEL DUREY, Exécuteur Testamentaire de la Succession de Mme JEANNE MAUTEMPS vs Mme FRANCINE CAZALOT No 76 060—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830 rue Common—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse d'Exon de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et le en Cour ouverte le 5 mai 1905 et signé le 11 mai 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir :—

1° Deux certaines lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Austerlitz, désignés par les numéros quinze et seize dudit ilet sur un plan dans un livre de plans en l'étude de Selim Magner, notaire, et annexé à un acte daté le 5 avril 1865, lesdits lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée maintenant Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds.

2° Deux certaines lots de terre situés dans le sixième District de cette ville, dans l'ilet No 90, borné par les rues Water, Constantinople, Levée, maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés comme lots numéros Treize et Quatorze sur un plan dans un livre de plans annexé à un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865, lesquelles lots mesurant chacun vingt cinq pieds de face à la rue Levée, maintenant rue Tchoupitoulas, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, le lot numéro Treize formant l'encoignure des rues Levée maintenant Tchoupitoulas et Austerlitz.

3° Quatre certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 109 de Burthwille, borné par la propriété Foucher de Circé, maintenant place Audubon, Victor, maintenant rue Magnolia, Breslau, maintenant Robertson, et la rue Edmund, maintenant Calhoun, désignés comme lots numéros Quatre, Cinq et Six sur le ci-dessus devis privé, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Edmund maintenant rue Calhoun, sur une profondeur de cent vingt-trois pieds, sept pouces et trois lignes, entre lignes parallèles, le lot numéro Quatre formant l'encoignure des rues Edmund, maintenant rue Calhoun, et Victor, maintenant rue Magnolia, lesdites mesures étant plus ou moins.

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pemister, General Taylor, Magnolia et Constance, ledit lot mesurant trente deux pieds dix pouces de face à la rue Constance sur cent quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot et ilet sont désignés sur les rôles d'assessement comme lot numéro quinze et ilet No 209.

Conditions—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance s'il y en a en un, deux et trois ans, représentée par un de la date de la vente jusqu'au paiement, hypothécaires portant sept pour cent d'intérêts par an de la date de la vente jusqu'au paiement, plus assurances annuelles de sécurité, etc. Les acquéreurs devront assumer les taxes pour 1905, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Boyd Grinage aux frais des acquéreurs.

G. G. Kiesenberger, avocat pour le demandeur

14 mai—14 21 28 — juin 4 11 18

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriétés Améliorées et Vacantes du Cinquième District

Cottage Double, 209-211 Avenue Pélican, entre les rues Ségum et Bouny.

Cottage Double, 213-215 avenue Pélican, entre les rues Ségum et Bouny.

Cottage Double, 139-141 avenue Pélican entre les rues Bouny et Powder.

Terrain Vacant, avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder

JEUDI, LE 15 JUIN 1905

Mlle Katie Forestier et als vs les mineurs Harry Edward McGeoy et als.

No 75,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai la propriété ci-après décrite, à savoir :

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 21 borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican), les rues Ségum, Bouny et Alix, et désigné comme lot No quatre, sur un plan de A. D'Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peters (maintenant avenue Pélican) par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar, etc., cour et banquette pavées, connus comme les Nos 209-211 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Ségum.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet 21, borné par la rue Peter (maintenant avenue Pélican) les rues Ségum, Bouny et Alix, et désigné comme lot No quatre, sur un plan de A. D Hémécourt, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à la rue Peters (maintenant avenue Pélican) par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur le devant, contenant de chaque côté cinq chambres, galerie, citerne, hangar, etc.; la cour et la banquette sont pavées et connues comme Nos 212-215 avenue Pélican, entre les rues Bouny et Ségum.

Troisièmement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican et désigné comme lot No Trois d'après le plan de A. D Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté quatre chambres, galerie, citerne, hangar, etc., et connu comme les Nos 139-141 avenue Pélican, entre les rues Powder et Bouny.

Quatrièmement—Un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Alix, Powder, Bouny et l'avenue Pélican désigné comme lot No quatre, d'après le plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 18 mars 1842, mesurant trente pieds de face à l'avenue Pélican sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française.

Termes et conditions— Un tiers en plus comptant, et la balance s'il y en a en un et deux ans, en billets portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1905 au-dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente, l'acquéreur devant prendre possession des loyers du jour de la signature des actes de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

Jno Watt Duffy, avocat pour les demandeurs. Bureau No 204 rue du Champ.

Conrad G. Collins, Esq., Edgar M. Cahn, Esq. T. N. Hill, avocats pour les défendeurs.

14 mai—14 21 28 juin 4 11 14 15

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriétés Améliorées et Vacantes du Cinquième District

Cottage Double, 209-211 Avenue Pélican, entre les rues Ségum et Bouny.

Cottage Double, 213-215 avenue Pélican, entre les rues Ségum et Bouny.

Cottage Double, 139-141 avenue Pélican entre les rues Bouny et Powder.

Terrain Vacant, avenue Pélican, entre les rues Bouny et Powder

JEUDI, LE 15 JUIN 1905

Mlle Katie Forestier et als vs les mineurs Harry Edward McGeoy et als.

No 75,404—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 2 mai 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Urquhart Villeré et Marigny, lequel dit lot est désigné par le No 3 de l'ilet 57 et mesurant 35 6" de face à la rue Mandeville, par une profondeur de 118'.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant sur un côté sept chambres, et de l'autre côté cinq chambres, citerne, hangars, etc, cour.

Termes et conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant les taxes de 1905 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Peiera, notaire; un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE Encanteur.

806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat de la demanderesse.

A. A. Caiorgne, avocat de la défenderesse.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 14 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Lottie Furst ou Lottie Livingston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 76,123—Division D—Attendu que Isaac Southeimer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lottie Furst ou Lottie Livingston décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. H. Michel, avocat.

16 mai—16 20 25

Succession de Charles Baliejo

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,681—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anna M. Kurtz, veuve de Charles Baliejo exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Rice & Montgomery avocats.

18 mai—18 21 27

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE SIMPLE, 2216 NORD REMPART.

LE COTTAGE DOUBLE, 3901-05 RUE ST-CLAUDE,

Et deux lots vacants contigus au cottage double,

A l'Encan à la Bourse, 311 Rue Baronne, Mardi, le 20 Juin 1905, à Midi.

SUCCESSION DE MME SYLVIANN L. EASTON.

No 76,051—Division B. Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, ledit ordre daté et signé le 15 mai 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI, le 20 juin 1905 à midi, la propriété ci-après décrite :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue des Champs Elysées, les rues Crapo (ou Bourgogne), Amour (ou Remparts) et Marigny, désigné par la lettre D sur un plan fait par C. A. De Armas, ingénieur, daté le 8 mars 1874, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Duares, ancien notaire, le 2 septembre 1874, lequel lot mesurant en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue Amour (ou Remparts) sur cent trente pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2216 rue N. Remparts.

2° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant trente cinq pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, et cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues St Claude et Alvar et constituant du tout du précédent lot No 1 et partie du précédent lot No 2, le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire, dans lequel il est désigné par la lettre A. Les améliorations sont désignées par les numéros municipaux 3901-05 rue St Claude.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (autrefois Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesurant trente deux pieds de face à la rue St Claude, la même largeur dans le fond, sur cent treize pieds deux pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles, et consistant de parties des précédents lots numéros deux et trois, le tout d'après le plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, à la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel elle est désignée par la lettre B.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St Claude, Alvar (ci-devant Jeanne), Marais et Barthélemy, laquelle portion de terre mesure trente-deux pieds de face rue St Claude, la même largeur à l'arrière sur cent trente pieds, deux pouces et une ligne, entre lignes parallèles; et consiste de parties des anciens terrains Nos 3 et 4, le tout d'après un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 9 mai 1905, annexé à cet inventaire sur lequel il est désigné par la lettre C.

Conditions — Un tiers en plus comptant, la partie à crédit s'il y en a devant être attestée par des billets à ordre portant 7 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, le acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1905 sur ladite propriété en outre le prix d'adjudication et payant les actes de vente qui seront passés pardevant J. Zach Spearing, notaire, un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication sera exigé au moment de la vente entre les mains de

J. L. ONORATO, Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne

20 mai—20 21 28—juin 4 11 18 20

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Résidence Attrayante.

La résidence élégante en bois à deux étages très commode et centrale

No 1510 RUE CARONDELET

Près de la rue Malpomène.

Succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, près Union—JEUDI, le 15 juin 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr. il sera vendu à l'enchère publique, savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Malpomène, St Charles et Terpsichore, et désigné par le No 18 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, le 12 juin 1844, déposé comme plan No 3 dans le livre des plans de R. G. Stringer, ancien notaire. Ledit lot mesurant vingt huit pieds cinq pouces (28' 5" 0") de face à la rue Carondelet sur cent dix pieds (110' 0" 0") de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant l'élégante et commode résidence en bois à deux étages désignée par le No municipal 1510 rue Carondelet, confortablement subdivisée en vestibules spacieux et salons doubles, salle à manger, cuisine, etc. de grands appartements à coucher bien ventilés, chambre à bain, chambre de domestiques, etc. Construite retirée de la banquette, cour et passages pavés en Schillinger gas dans toute la maison et tous les agréments nécessaires, voisinage sans égal, à une distance facile des marchés, écoles, églises, à une distance de quelques minutes de la rue du Canal et désirable pour résidence ou placement.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 au dessus et en plus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Frank Soulé, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Richardson & Soulé, avocats.

William C. McLeod, avocat des héritiers absents.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Assortiment de Meubles de Maison de Valeur,

Comprenant

Ameublements de valeur pour salon, chambre à coucher et salle à manger, miroirs, tapis, chandeliers en cristal, descentes de lit, stores de fenêtres et rideaux, Peyché et autres ornements, peintures, meubles de vestibules et de nombreux autres articles d'utilité et d'ornements de maison, aussi des articles en argent et en plaqué, verrerie et autres, et un lot de bijouterie de valeur.

Succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr.

No 75,430—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau 336 rue Carondelet, VENDREDI, le 26 mai 1905, à 11 heures a. m., à la résidence No 1510 rue Carondelet, entre les rues Malpomène et Terpsichore, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 12 mai 1905, dans l'affaire de la succession de Lorraine Beaman Acee, veuve de Hampton S. Smith, Jr., il sera vendu à l'enchère publique, 1 grand assortiment de valeur de meubles de maison, ornements, articles en argent et plaqué, bijouterie, etc

Conditions—Comptant.

14 mai—14 21 25 26

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division E—No 76,202—Solomon Bach vs ses créanciers—Considérant la pétition précitée, et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés avec cela enregistrés

Il est ordonné qu'après les avis légaux et la notification aux créanciers, comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit Solomon Bach, soit individuellement ou sous les affaires de la raison sociale de "S. Bach & Son", soit convoquée et tenue, d'après la loi, pardevant Busière Rouen, Esq., notaire, en son bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, 1009 bâtisse de la Banque Hibernia, commençant le 20me jour de juin en l'année 1905, à 10 heures A. M., pour voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit de six, douze et dix huit mois de la date de l'homologation de la réunion des créanciers, en parties égales et sans intérêts;

Il est en outre ordonné que Gus. A. Lambias, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les propriétés dudit Solomon Bach soient suspendues, tous deux comme audit Solomon Bach individuellement et comme audit S. Bach sous les affaires de la raison sociale de "S. Bach & Son".

(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.

Nouvelle-Orléans, 10 mai 1905

Edgar M. Cahn, avocat.

Pour copie conforme

J. M. CORMICK, Député Greffier.

11 mai—11 18 25—juin 1 10 20

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux bâtisses de la rue des Remparts à une petite distance de l'Union Depot, Nos 808-810 rue Sud Rempart, entre les rues Julie et Delord.

Max Schwartz et als vs Augustus Hirsch, tuteur naturel du mineur Abraham Adler Hirsch.

No 75,947—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. Etat de la Louisiane. Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—